

OBJET

FINANCES - Admission
en non-valeur - Budget
annexe Eau Potable.

==

Rapporteur :
Mme la Présidente

Date de convocation :
04/11/21

Date d'affichage :
18/11/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 38

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votants : 71

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 10 novembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, Mme Rose-Marie BUCEK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Patrick JULIEN, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, M. Elie BOUTROY, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Michel MAGNIEZ, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, M. Michel HERBIN suppléant de Mme Francine GOMEL, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, M. Alain RACHESBOEUF représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Jean-Marie GONDRY représenté(e) par M. Michel BONO, M. Louis SAPHORES représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît LEGRAND représenté(e) par M. Grégoire BONO, M. Ghislain HENRION représenté(e) par M. Christian MOIRET, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Mélanie MASSOT représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par Mme Aïssata SOW, M. Philippe CARMELLE représenté(e) par Mme Monique BRY, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Damien NICOLAS, M. Karim SAÏDI, M. Frédéric ALLIOT.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Après avoir épuisé les moyens dont il dispose pour recouvrer les créances de la Communauté d'Agglomération auprès de divers débiteurs, le Trésorier Principal demande l'admission en non-valeur et en créances éteintes de produits se rapportant à différents exercices comptables compris entre 2000 et 2021, pour un

montant total de 399 505.18 euros

Créances irrécouvrables

Motifs de présentation	PV carence	142 pièces pour 10 227.78 €
	Poursuite sans effet	6 pièces pour 895.18 €
	Personne disparue	2 pièces pour 1 949.72 €
	Combinaison infructueuse d'actes	18 pièces pour 1 029.99 €
	RAR inférieur seuil poursuite	9 pièces pour 36.99 €
	Total	177 pièces pour 14 139.66 €

Créances éteintes

Motifs de présentation	Surendettement effacement de dette et décision	4503 pièces pour 236 812.87 €
	Clôture insuffisance actifs sur Redressement et Liquidation Judiciaire	1497 pièces pour 148 552.65 €
	Total	6000 pièces pour 385 365.52 €

Répartition par tranches

Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	5111 pièces pour 141 187.24 €
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1 000	1039 pièces pour 211 766.79 €
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	27 pièces pour 46 551.15 €
	6177 pièces pour	399 505.18 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'admettre en non-valeur, la somme portée sur l'état des produits irrécouvrables et des créances éteintes établi par Monsieur le Trésorier Principal Municipal, pour un montant de 399 505.18€.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 1 absence adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20211110-54999-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18 novembre 2021

Publication : 18 novembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation